

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

*Lancement du projet des « Petites terres de Lorrainville »*

### **Quatre lots pour quatre apprentis-agriculteurs**

**Lorrainville, le 4 mai 2021** – La municipalité de Lorrainville, en collaboration avec la MRC de Témiscamingue (MRCT) lance aujourd’hui le projet « Petites terres de Lorrainville », qui permettra à des apprentis-agriculteurs de démarrer des entreprises agricoles à échelle humaine sur quatre lots de 25 acres chacun.

Le maire de Lorrainville, Simon Gélinas, travaille ce projet avec son conseil municipal et des bénévoles depuis huit ans. De longues démarches avec la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ont été faites pour obtenir l’autorisation de diviser un lot en quatre terrains distincts. « On est y est enfin arrivé. Il nous fait plaisir aujourd’hui, de faire connaître cette opportunité agricole hors du commun et de partir à la recherche des entrepreneurs qui concrétiserons ce modèle d’agriculture de proximité », a-t-il affirmé.

Peu d’initiatives de ce type existent au Québec. En ce sens, le projet des Petites terres, qui s’inscrit dans le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRCT, innove et arrive à un moment assez opportun, alors que l’achat local et les marchés de proximité sont des modes d’achat et de vie de plus en plus véhiculés et recherchés. « Les Petites terres s’inscrivent directement dans l’orientation que le territoire s’est donné en 2018, alors le pôle – agricultures innovantes a été choisi, en droite ligne avec l’ADN du Témiscamingue en matière de développement et d’occupation du territoire. Je ne peux que me réjouir de voir qu’il sera bientôt possible de démontrer que des entreprises agricoles de petites tailles peuvent être prospères et florissantes », a rajouté la préfète de la MRC de Témiscamingue Claire Bolduc.

### **Quatre apprentis-agriculteurs recherchés**

L’appel de candidatures, qui sera en vigueur du 4 mai au 14 juin, vise le recrutement de quatre promoteurs est donc lancé, en tenant compte des critères de sélection suivants :

- Projet agricole biologique pérenne et qui vise plus que l’autosuffisance alimentaire;
- Projet engendrant un revenu brut d’au moins 25 000 \$ sur un horizon de trois ans;
- Le demandeur doit démontrer comment les dépenses familiales seront assurées;
- Tout type de production et de transformation peut être éligible;
- Tout type de projet respectant les réglementations en vigueur et les normes environnementales.

Une journée porte-ouverte sera organisée le jeudi 27 mai prochain afin de permettre aux entrepreneurs intéressés de venir voir les terrains, rencontrer des consultants et échanger avec les responsables du projet.

- 30 -

Source :

Catherine Drolet-Marchand  
Coordonnatrice des communications  
MRC de Témiscamingue  
(819) 629-8041  
[coordocommunication@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:coordocommunication@mrctemiscamingue.qc.ca)

Pour information :

Claire Bolduc  
Préfète  
MRC de Témiscamingue  
(819) 629-5710  
[claire.bolduc@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:claire.bolduc@mrctemiscamingue.qc.ca)

Simon Gélinas  
Maire  
Lorrainville  
(819) 629-5133  
[bergeriebeeoui@live.ca](mailto:bergeriebeeoui@live.ca)